

Le compte rendu de la séance du 29 mars.

Trois caméras viennent d'être installées dans la salle du Conseil, pour la retransmission en direct de celui-ci sur Youtube. Il y a encore quelques mises au point à faire, mais c'est un succès !

Comme il en a pris l'habitude, le président Cedric du Monceau entame la séance avec une citation : « *Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur* » (Montesquieu). On espère que la séance ne s'éternisera pas !

Accueil des Ukrainiens

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle fait le point sur les dispositifs mis en place par la Ville et le CPAS pour assurer un accueil de qualité aux réfugiés ukrainiens. A leur arrivée dans notre ville, les Ukrainiens sont reçus au Forum de l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve, où les premières démarches administratives sont accomplies, en présence d'interprètes, avant la répartition dans les familles.

« Beaucoup d'hébergeurs se sont portés volontaires, c'est super ! », constate la présidente. « Nous avons d'abord sélectionné ceux qui proposent un long temps d'accueil. On demande aux candidats de ne pas passer par d'autres filières que la nôtre, pour faciliter notre travail. »

Et de rappeler le point de contact (en français)

: **accueil.ukraine@olln.be** (lien à cliquer)

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle ajoute que notre Ville, « Commune hospitalière », a organisé une soirée d'information à l'intention des membres de la plateforme Commune hospitalière, de la plateforme des réfugiés et des hébergeurs enregistrés au CPAS, le 26 mars. « *Quelque 120 personnes ont répondu à l'appel* ». Des groupes de travail ont permis des échanges de bonnes pratiques, notamment sur les thèmes « Comment accueillir sans envahir ni être envahi », « Eviter la discrimination entre réfugiés », « Comment encadrer et aider au niveau des quartiers ». Un événement festif devrait avoir lieu en juin, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés.

Avec la verve qui le caractérise, l'échevin en charge des Droits humains Abdel Ben El Mostapha se réjouit de cet élan de solidarité: « *On le fait, on l'a fait ; on l'a montré, on l'a démontré ; et je voudrais crier que réfugié =*

réfugié. Ukraine, Ukraine, Ukraine, c'est très bien, mais n'oublions pas les autres. »

Télétravail, police...

Les conseillers approuvent à l'unanimité moins une abstention (Anne Chaidron) l'annexe relative au télétravail, dans le règlement de travail du personnel communal. *« Avec un seul jour de télétravail autorisé, il ne va pas assez loin »,* regrette la conseillère Nancy Schroeders, en évoquant le contexte énergétique et les difficultés de mobilité. *« Une administration communale n'est pas un organe qui se tourne facilement vers le télétravail »,* répond la bourgmestre Julie Chantry. *« On a préféré être prudent en commençant par un jour. On fera une évaluation dans un an, pour éventuellement décider d'augmenter. »*

Une moto, six scooters et un vélomoteur - que la zone de police n'utilise plus - seront vendus aux enchères. *« Une vente ouverte aux citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve »,* précise la bourgmestre. Le conseiller Gérard Vanderbist constate que ces véhicules ne sont plus utilisés depuis 2 et 5 ans, et que certains ont roulé moins de 400km : *« Pourquoi ne pas les avoir vendus plus tôt ? Avec le temps, ils ont perdu de leur valeur. »* Julie Chantry posera la question à la zone de police. Unanimité.

Les conseillers OLLN2.0-MR et le président Cedric du Monceau s'abstiennent au sujet de la convention de coopération à passer avec l'intercommunale IPFBW pour un achat groupé de capteurs de mesure du taux de CO2. *« 140 capteurs seront posés dans les bâtiments scolaires, 10 au service Travaux »,* annonce l'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef. L'abstention est justifiée par le fait que le projet de convention ne se trouvait pas dans le dossier soumis à l'examen des conseillers.

L'échevine répond que les conseillers n'ont pas demandé ce document en Commission Affaires générales et qu'elle n'a pas l'habitude de travailler avec le service Marchés publics. Elle dispose à présent de la convention et peut la soumettre. Elle préfère que le point soit soumis au vote, pour ne pas risquer de freiner le processus qui concerne aussi d'autres communes. L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer présente les subventions octroyées au Musée de l'Eau et de la Fontaine (pour la revalorisation des bâches de l'exposition Harry Fayt par des graffeurs), au Circokot (pour les Midis-Minuits de la Jongle'Rue), à la nouvelle ASBL Maïeusique (pour le Festival Archipel) et à l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (pour le Trèfle à 5 feuilles). La conseillère Nancy Schroeders rappelle la

demande de son groupe de pouvoir disposer d'un document « ligne de conduite » qui définit les choix politiques de la majorité pour l'octroi des subsides facultatifs, ceci dans un but d'équité envers toutes les associations. L'échevin s'engage à travailler à ce document.

Affaires sociales

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle demande aux conseillers d'approuver le règlement relatif à l'octroi de subsides aux associations sociales, pour les exercices 2022 à 2025. Un budget de 25.000€ est réparti entre une trentaine d'associations, en fonction de points qu'elles cumulent. Ces points dépendent des publics auxquels elles s'adressent, plus ou moins larges. Elles doivent remplir un dossier, joindre les justificatifs de leurs dépenses... Le conseiller Stéphane Vanden Eede s'inquiète de la charge de travail qu'une telle démarche exige, pour les associations. La conseillère Nancy Schroeders s'inquiète aussi de la charge de travail pour le personnel communal qui doit analyser tous les dossiers. Elle regrette un saupoudrage et trouverait plus intéressant de définir une thématique annuelle, par exemple.

L'échevine répond qu'on n'a rien sans rien. Certes la démarche représente un gros travail, mais les associations ont besoin de ces subsides pour mener à bien leurs missions. Elle réfléchira à la possibilité de définir une thématique annuelle, « *c'est une bonne idée* ».

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette que la thématique de l'égalité de genre ne soit pas prise en compte dans le règlement, « *alors que nous avons voté une motion pour lutter contre les violences faites aux femmes* ». 7 abstentions.

Nadine Fraselle présente ensuite l'action du Plan de Cohésion Sociale (lire l'OLLN Info n°234 de janvier-février), avant de demander aux conseillers d'approuver les subventions destinées à financer les activités de rencontre pour des personnes isolées et les activités d'intégration collective et de renforcement du sentiment d'appartenance. Le conseiller Nicolas Van der Maren remercie l'échevine et le service pour la clarté de la présentation, alors que son groupe se plaignait depuis longtemps d'une certaine opacité.

Lutte contre les coulées boueuses

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux évoque deux mesures de lutte contre les coulées boueuses en cas de fortes pluies : la mise en place de fascines et de bandes enherbées et/ou fleuries. Les conseillers sont invités à approuver un règlement relatif à l'octroi d'un subside annuel aux agriculteurs : de 800€/hectare pour des bandes enherbées, de 1200€/hectare pour des bandes fleuries. Trois conseillers du groupe OLLN2.0 MR s'abstiennent, en raison de l'avis négatif du directeur financier. « *Le crédit n'est pas inscrit au budget. Nous avons compris qu'il serait inscrit dans la 1ère modification budgétaire, qui n'a pas encore été soumise au Conseil* », justifie Nicolas Van der Maren. « *Dans la délibération relative au point de ce soir, il aurait fallu ajouter que le subside serait octroyé sous réserve du vote de la modification budgétaire.* »

L'échevin - qui a aussi la responsabilité des Finances et du Budget - reconnaît que si la modification budgétaire n'est pas votée, le règlement sera caduc en effet. « *Adopter le règlement rend implicite l'adoption du budget nécessaire* ». La modification budgétaire devrait être soumise au Conseil de mai.

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha aborde quelques points relatifs à la future piscine de Blocry. Le conseiller Stéphane Vanden Eede regrette qu'il faille cliquer 8 fois, sur le site internet de la Ville, avant de trouver des informations sur l'enquête publique en cours. Il faudrait en faire davantage la publicité, vu l'importance de ce projet.

La bourgmestre Julie Chantry admet que la page qui réunit l'ensemble des avis d'enquête n'est pas facile à trouver. « *Mais pourquoi cette enquête-là apparaîtrait-elle à un autre endroit que les autres, celle relative au projet du château de Limelette par exemple ? On travaille à améliorer l'ergonomie du site, on a aussi mis des informations sur notre page Facebook.* »

Citoyenne d'honneur

En fin de séance, le Conseil décerne le titre de citoyenne d'honneur à Marina Ovsyennikova ([**lire notre article à ce sujet**](#), lien à cliquer).

(MCD - 1/04/22)